

## DATA INPI : DES DONNÉES STRATEGIQUES, SOURCE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, A LA DISPOSITION DE TOUS

ILLUSTRATION AVEC 6 ENTREPRISES INNOVANTES QUI ONT CRÉÉ DES NOUVEAUX SERVICES OU AMÉLIORÉ LEUR ACTIVITÉ GRÂCE À LA DATA INPI - À DÉCOUVRIR SUR LE SALON VIVA TECHNOLOGY LES 15 ET 16 JUIN, PORTE DE VERSAILLES

### Une mine d'informations

Dépositaire de toutes les données françaises sur les brevets, les marques, les dessins & modèles et les comptes annuels des entreprises, **l'INPI qualifie, archive et diffuse des millions de données.**

Ouvertes, libres, réutilisables par tous, ces données sont une mine d'informations qui **permettent à tous** les réutilisateurs qui le souhaitent (start-up, PME, grandes entreprises, chercheurs, particuliers, médias, ou services publics) **d'améliorer leur activité ou d'imaginer de nouveaux services et d'ouvrir de nouveaux marchés.**

**Environnement concurrentiel, veille technologique, étude marketing, recherche de partenaires, lutte contre les contrefacteurs**,... autant de sujets que peuvent servir les données INPI, un des organismes publics pionniers de la mise à disposition de data BtoB.

### Quelques exemples de réutilisation

- ✓ Enrichissement par les données INPI d'une plateforme de marketing et ventes prédictives BtoB, qui permet d'identifier avec précision et complétude les prospects ou marchés cibles (**C-Radar**)
- ✓ Création d'un moteur d'analyses de données permettant la recherche de brevets similaires sur un grand jeu de données (**eXenSa**)
- ✓ Enrichissement d'un outil interne de création de noms de produits, services et sociétés ; lancement de la première plateforme collaborative de création de noms (**Timbuktoo**)
- ✓ Lancement d'une application destinée aux consommateurs en ligne, permettant de garder une trace des repérages produits quel que soit le site marchand, de partager ses intentions d'achat avec des proches et de détecter les sites marchands repérés par les internautes comme appliquant des prix différenciés (**Internet Memory Research**)
- ✓ Enrichissement par les données INPI d'une solution logicielle fondée sur des technologies d'intelligence artificielle et permettant d'avoir une connaissance fine de la vie des entreprises et d'optimiser le cycle de prospection (**Sparklane**)
- ✓ Création d'une plateforme de recherche, d'analyse et de veille de brevets, intégrant des fonctionnalités spécifiques à l'information brevet et des fonctionnalités collaboratives de partage et d'enrichissement de l'information (**Matheo Software**)
- ✓ Création d'un Atlas des Brevets, outil de référence de l'activité de recherche et d'innovation en France, proposant des indicateurs géo-localisés et des cartes interactives (**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**)

**Les 6 start-up ayant conçu les produits et services ci-dessus seront présentes sur le stand de l'INPI (D30) à l'occasion du Salon Viva Technology**, pour partager leur expérience de l'utilisation des data INPI. Des ateliers et une démonstration de l'Atlas des Brevets sont prévus. **L'équipe « Data » de l'INPI sera également présente**, pour répondre à toutes les questions liées à l'exploitation de ces données.

## Chiffres clés

- ✓ **95% des données sont réutilisées pour des usages stratégiques et marketing\*** : études statistiques, panoramas, recherche scientifique et technique, croisement de données, constitution d' « entrepôts » de données, veille concurrentielle, prospection etc.
- ✓ 2/3 des licenciés exploitent les données **à un rythme hebdomadaire**
- ✓ Titres de propriété industrielle en France :
  - 6 bases de données, relatives aux brevets, brevets du 19<sup>e</sup> siècle, marques, dessins & modèles, jurisprudence et indications géographiques
  - environ 4,5 millions de données disponibles
  - **183 licences délivrées** depuis 2014, dont 78 pour les données « marques » et 60 pour les données « brevets »
- ✓ Données du Registre National du Commerce et des Sociétés :
  - Comptes annuels : environ 1,2 millions de comptes annuels déposés par an. **250 licences délivrées en 2017**
  - Immatriculations, modifications et radiations des sociétés (données disponibles depuis le 5 mai 2017) : environ 1,4 millions d'inscriptions par an.

\*enquête menée par l'INPI en 2015 puis 2017 sur 30% des réutilisateurs.

## En pratique

**Les données sont ouvertes et gratuites** sous réserve d'envoyer à l'INPI une licence complétée et signée (disponible sur [inpi.fr](http://inpi.fr), rubrique « services et prestations » « open data »).

## Programme des interventions sur l'espace « data INPI », stand D30, à Viva Technology

### Jeudi 15 juin

9h30-10h : Matheo Software  
10h30-11h : Timbuktoo  
11h30-12h : C-Radar  
14h30-15h : Découvrez l'atlas des brevets  
15h30-16h : Internet Memory Research  
17h30-18h : eXenSa

### Vendredi 16 juin

9h30-10h : ce qu'il faut retenir de l'étude INPI  
"Propriété intellectuelle et transformation numérique de l'économie"  
10h30-11h : Sparklane  
11h30-12h : Internet Memory Research  
14h30-15h : eXenSa  
15h30-16h : C-Radar



### À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | [aprusak@inpi.fr](mailto:aprusak@inpi.fr) | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17